

# Le mécénat, plus qu'une image pour mon entreprise ?

*15 novembre 2012, Faculté Victor Segalen, Brest*



## **Frédéric Primault, Partenarial**

- **Cabinet conseil** en mécénat, fundraising, partenariat et philanthropie
- **Prestations** : accompagnement, conseil, formation
- **Clients** : entreprises, collectivités, associations, particuliers mécènes
- **Parcours professionnel** : 1/3 entreprise, 1/3 association, 1/3 fondation
- **Secteur** : interventions sur toute la France (bureau à Rennes)
- **Contact** :  
06 48 43 56 07  
frederic.primault@partenarial.fr  
www.partenarial.fr

# Mécénat d'entreprise : deux définitions et une interrogation

## Définitions du mécénat

- **définition légale (fiscale)**

*Soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.*

Journal officiel n° 220 du 22.09.2000

- **définition pratique**

*Opération par laquelle une entreprise décide librement de consacrer des ressources au soutien d'une activité d'intérêt général sans contrepartie commerciale directe, mais avec une contrepartie fiscale.*

## Interrogation

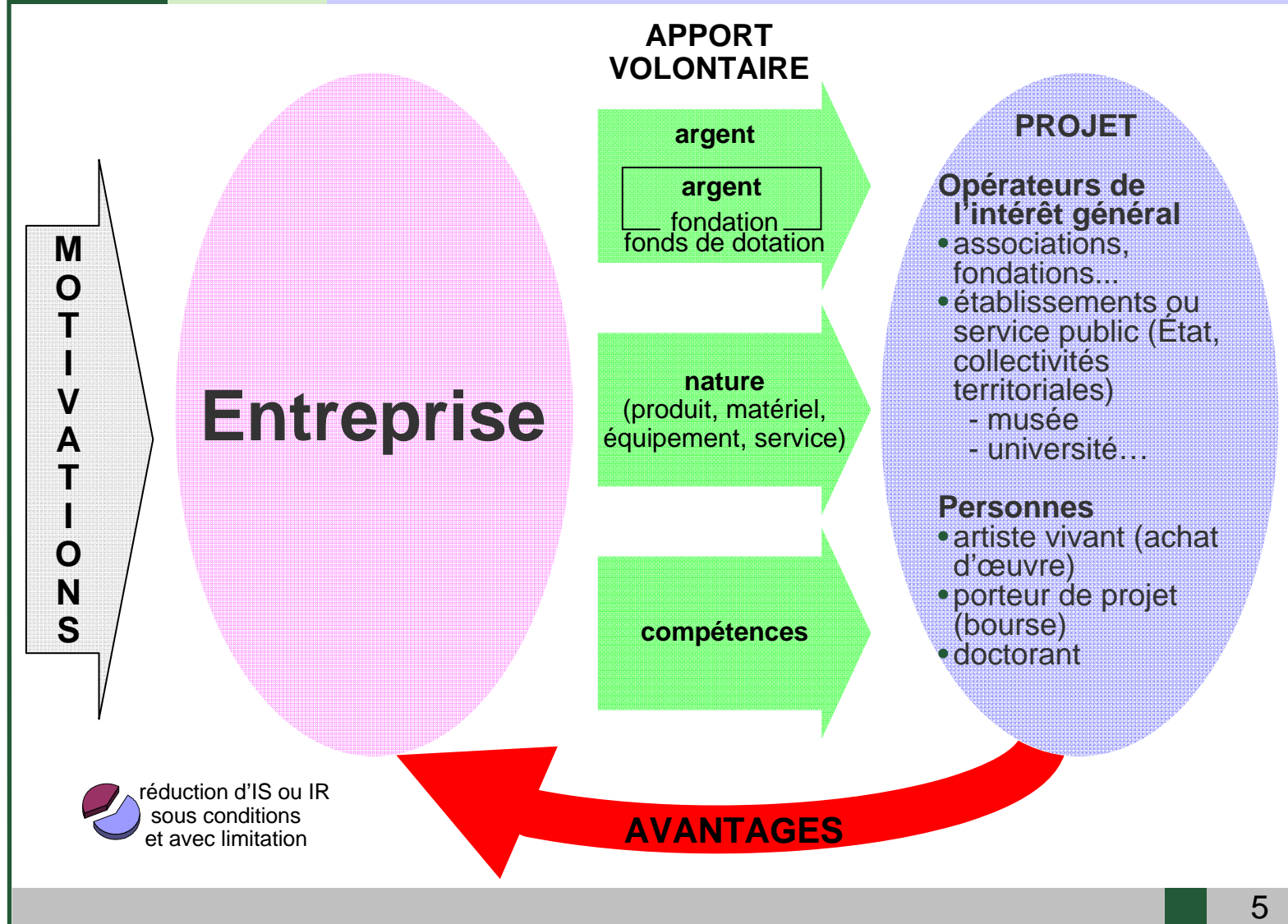
Qu'est-ce qui motive une entreprise à faire du mécénat ?

## Mécénat : ni indispensable, ni superflu mais utile à l'entreprise

- ne réponds pas à un besoin immédiat de l'entreprise mais peut s'avérer très utile
- permet d'acquérir ce qui ne s'achète pas
- est une respiration pour l'entreprise
- généralement un mix de trois types de motivation
  - gestionnaire
  - discrétionnaire
  - utilitaires

➔ « ça ne RAPPORTE rien, mais ça APPORTE beaucoup »

# La “mécanique” du mécénat vu côté entreprise



## Catégories d'avantages pour l'entreprise tirés du mécénat

- identité et image
- cadre relationnel
- ressources humaines et management
- enjeux de territoire et lien avec l'environnement
- marketing et vente
- innovation
- épanouissement du dirigeant

# Modalités d'intervention et contrepartie fiscale

## Modalités

- apport financier
- apport en nature : produit, service
- apport en compétences

## Contrepartie fiscale

- réduction d'impôt (IS ou IR) : 60 % du don dans la limite de 0,5 % du CA
- si dépassement report possible sur les 5 années suivantes
- reçu délivré par le bénéficiaire : Cerfa n° 11580\*03
- textes de référence
  - instruction fiscale 4 C-5-04 du 13.07.2004
  - art. 238 bis-1 du code général des impôts

# Motivations de type gestionnaire

Mot clé : pragmatisme

## **Approche économe**

- réduction d'impôt = ressource (ex. : doctorant)
- se faire du bien en utilisant pour partie l'argent de l'État
- remplacer une autre dépense

## **Approche par défaut**

- entretenir à moindre coût les relations de voisinage
- faire facilement un geste quand il est difficile de dire non
- opposer un non poli face aux sollicitations



# Motivations de type discrétionnaire

Mot clé : rencontre

## **Approche coup de cœur**

- « coup de cœur patronal »
- rencontre d'un dirigeant avec une personne ou un projet
- goûts, passion, enthousiasme

## **Approche volontariste**

- « ça me parle »
- convictions, valeurs
- se réaliser
- implication supplémentaire sur le territoire, dans la société

# Motivations de type utilitaire

Mot clé : performance

## **Approche opérationnelle**

- communication externe (réseautage, espace de paix)
- développement commercial (produit solidaire, etc.)
- communication interne

## **Approche stratégique**

- ressources humaines
- diplomatie, réputation, ancrage territorial
- marketing (veille, capter les signaux faibles)

## Les opportunités

- enrichir la personnalité et améliorer l'image
- construire un cadre de relations autres que commerciales
- bénéficier d'impacts positifs en termes de ressources humaines et de management
- renforcer l'ancrage territorial et créer du lien avec l'environnement
- se différencier de la concurrence
- trouver des pistes d'innovation
- rencontrer d'autres dirigeants
- vivre ses valeurs, convictions ou passions

## Les freins

- un terme très connoté
- une dépense non prioritaire qui fait rarement l'unanimité
- un avantage fiscal plafonné et réservé aux entreprises imposées
- un retour sur investissement difficile à mesurer
- une culture de l'intérêt général financé par l'impôt
- une image dégradée des acteurs de l'intérêt général
- la crainte de ne plus pouvoir dire non
- la difficulté de choisir parmi les actions possibles

## **Gestion directe**

- mécénat financier et/ou non financier
- pilotage par la direction

## **Fondation ou fonds de dotation**

- un choix en fonction des effets recherchés
- associer des personnes qualifiées, représentants du personnel, etc.
- mutualiser les financements pour plus d'impact (fonds collectifs)

# Tendances

- social et solidarité : domaines privilégiés
- mécénat croisé et recentrage
- implication des PME
- professionnalisation du secteur
- lisibilité et articulation avec RSE et DD
- intérêt croissant pour le mécénat de compétences
- attrait pour le mécénat collectif territorialisé

Merci de votre attention